



Pass sanitaire et vaccination massive : un faux débat

Car fondé sur des postulats théoriques non vérifiés (publié le 7 août 2021) L'obligation du pass sanitaire repose sur trois postulats : - la vaccination massive serait indispensable à l'éradication de la pandémie, - les vaccins génétiques seraient sécurisés, sans effets secondaires à court ou long terme, - aucune autre alternative sérieuse ne pourrait être envisagée Ces affirmations ne résistent pas à l'épreuve des faits..

Vaccination massive et les effets sur la pandémie

Évolution de l'épidémie chez les populations vaccinées massivement

(source : [blog Médiapart de Laurent Mucchielli, sociologue et chercheur](#)) Laurent Mucchielli analyse, à partir des statistiques publiées par le site « [Our world in Data](#) », la situation des 15 pays les plus vaccinés : de 100% à Gibraltar à 64% en Mongolie, en passant par des pays du Moyen Orient, d'Amérique du Nord et du Sud et des pays européens (Royaume Uni, Pays Bas, Belgique Danemark). Globalement, de l'examen des données ressort un premier constat : la vaccination massive n'empêche pas la reprise de contaminations au mois de Juillet. Certes, la mortalité y est plus faible, mais les raisons en sont multiples : Effets de vaccination ? Caractéristiques du variant Delta ? Saisonnalité de la pandémie ? Aucune hypothèse ne peut être rejetée. Cependant l'étude comparative des évolutions de la pandémie et des taux de vaccination par pays démontre que la deuxième hypothèse est la plus crédible.

Différentiel de taux de vaccination et évolution comparable de l'épidémie

En Amérique du Sud, le Paraguay, population de 7 millions d'habitants, vaccinée à 10%, l'Uruguay, population de 3,5 millions d'habitants vaccinée à 70%, ont connu un développement quasi identique de l'épidémie durant les 6 derniers mois : après une forte reprise en mars juin, on constate une décline dans les deux pays tant en terme de contamination que de décès. **Au Moyen Orient**, l'Arabie Saoudite, population de 35 millions habitants vaccinée à 53% et les Emirats Arabes Unis, population de 10 millions d'habitants vaccinée à 77,5%, ont connu une même évolution de l'épidémie, comme le note L Mucchielli « les cas et les décès évoluent parallèlement, comme si la vaccination était sans effet ».

Vaccination massive et apparition de l'épidémie

Aux Seychelles 100 000 habitants, protégés de l'épidémie avant la vaccination massive; après celle-ci, (73% de la population) à mi juillet, l'île connaît, en mai juin 2021, une première petite épidémie et quelques décès liés à la maladie.

Immunité naturelle plus efficace que l'immunité vaccinale : le cas d'Israël

En Israël population vaccinée à 63%, Source [Israël ne rouvre pas ses frontières aux voyageurs vaccinés \(businesstravel.fr\)](#) Les constats sont édifiants :

« **90% des nouveaux cas de plus de 50 ans sont totalement vaccinés. 60% des cas sévères sont également vaccinés** Par ailleurs une étude israélienne vient de démontrer que les personnes qui ont eu le Covid-19 **naturellement** sont bien moins susceptibles d'être infectées que les personnes vaccinées »

Les autorités maintiennent la fermeture des frontières, après le 1^{er} août, aux touristes vaccinés, du fait d'une efficacité de la vaccination moins forte qu'attendue et prévoit l'injection d'une troisième dose de vaccin.

Des doutes sur l'efficacité vaccinale dans les pays européens

En Grande Bretagne, les touristes français doivent subir une quarantaine même s'ils sont vaccinés. **Au Pays Bas** (source : [DH Les Sports](#) » du 20 juillet 2021) « Les hôpitaux néerlandais ont constaté une forte augmentation du pourcentage de leurs employés complètement vaccinés qui sont testés positifs au coronavirus. Cela s'expliquerait par la contagiosité du variant Delta." **En Belgique** (source [Marianne](#) 18 juin 2021)

"La moitié des résidents d'une maison de repos belge ainsi que vingt membres de sa famille ont été atteints de variants Alpha (britannique) et Delta (indien) du coronavirus, en dépit de leur statut vaccinal", a annoncé un journaliste des médias nationaux.*Malheureusement, nous avons douze personnes* va

En France, un aveu du ministre de la santé (source [blog Médiapart de Laurent Mucchielli](#)) Olivier Veran, en avril 2021, avait opposé 4 arguments pour refuser une différenciation des règles entre vaccinés et non vaccinés - "l'efficacité partielle des vaccins" - l'efficacité des vaccins est devenue particulièrement contingente du fait de l'apparition des nouveaux variants". - **"les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection post-vaccinale ou de la virulence d'un variant."** - "le vaccin n'empêche pas de

transmettre le virus aux tiers. L'impact de la vaccination sur la propagation du virus n'est pas encore connu".

Évènements sous pass sanitaire et contamination des participants

Au Pays Bas (Source : « La Libre » du 14 juillet 2021) Le festival Verknipt a rassemblé 20 000 participants les 3 et 4 juillet 2021, et « Malgré le pass sanitaire, près de 1000 personnes contaminées lors d'un festival aux Pays-Bas: "C'est terrible" **En France à Bordeaux** (Source [Nouvelle Aquitaine 20 juillet 2021](#)) A la discothèque « Hangar FL » trois soirées ont été organisées les 9, 10 et 11 juillet, avec plus d'un millier de participants vaccinés (pass sanitaire obligatoire) Quelques jours plus tard, une centaine de personnes ont été testées positives. Certains participants avouent des défaillances dans le système de contrôle, mais le dirigeant de cette boîte de nuit s'en défend. Qui a raison ? Cet évènement souligne au moins la difficulté du contrôle par les gestionnaires qui ne disposent d'aucun moyen supplémentaire.

Des incohérences et contradictions dans les décisions gouvernementales

Parmi les décisions concernant la vaccination, certaines ouvrent une large brèche, d'autres un gouffre, dans le sacro-saint principe de la massivité. **En France** - Des exceptions à l'obligation du pass sanitaire Policiers et gendarmes, députés et sénateurs sont, du fait de leur fonctions et missions, en contact étroit avec la population, et pourtant, ils sont dispensés de l'obligation du pass sanitaire. Pour quelles raisons, la question reste sans réponse cohérente. Insuffisance des mesures prises pour aider les personnes éloignées de la médecine et des accès internet, à se faire vacciner. **Au niveau mondial** Le refus opposé par les dirigeants mondiaux, hésitations du président français, à la levée des brevets, est un obstacle à la vaccination dans les pays pauvres, du fait du coût élevé des vaccins. Selon le site « [Our world in Data](#) »: « **Seulement 1,1% des personnes dans les pays à faible revenu ont reçu au moins une dose** » La contamination ne s'arrête pas aux frontières, la mondialisation des échanges est vecteur de transmission. Rappelons que la Covid 19 s'est déclaré à WU HAN à l'origine, auprès d'un petit nombre de personnes, pour s'étendre dans le monde entier. Les gouvernants sont ils bien convaincus de la nécessité de la vaccination massive ? .

Vaccination massive, une grave erreur ?

Selon Christian Vélot, professeur en biologie cellulaire à l'Université Paris Sud, la vaccination massive serait une erreur massive, Il faudrait laisser circuler le virus chez les personnes asymptomatiques, pour créer une immunité collective naturelle (voir plus haut le cas d'Israël), plus efficace que l'immunité vaccinale. La vaccination ne devrait concerner que les personnes vulnérables celles déjà atteintes par une autre affection, la comorbidité constituant un facteur aggravant (94% des décès selon Santé Publique France) Le professeur C Vélot démontre, explications techniques à l'appui, que la vaccination massive ouvre les portes au variant Delta. Devant l'audience de ses vidéos, ([France Soir](#)) des détracteurs, spécialistes on non, se sont empressés de balayer d'un revers de la main ses explications. Le débat très technique est difficile pour les non spécialistes, et il paraît tout à fait regrettable que Christian Vélot ne soit que rarement invité sur les plateaux télévisés pour répondre en direct à ses opposants. La confrontation des idées permettrait à chacun de mieux comprendre les enjeux. Mais la pensée unique ne supporte pas le débat de fond.

Des vaccins aux effets indésirables

Des vaccins d'un genre nouveau en phase expérimentale

Un principe inédit

Le principe des vaccins classiques était fondé sur l'injection d'un virus atténué pour développer des anticorps, immunisant la personne vaccinée et évitant ainsi la contamination. Le principe des vaccins anticovid est nouveau, car fondé sur l'injection non du virus, mais de molécules d'ARN ou d'ADN (selon les types de vaccin), créant les protéines capables de déclencher une réponse immunitaire.

Une utilisation contrainte en phase expérimentale

[Sur le blog de Laurent Mucchielli](#), Philippe Ségur, professeur de Droit Public à l'Université de Perpignan : :

« Les vaccins anti-covid Pfizer, Moderna, Astrazeneca et Janssen ont ainsi bénéficié d'une autorisation dérogatoire de mise sur le marché délivrée par l'Agence européenne des médicaments, bien qu'ils se trouvent encore au stade des essais cliniques de phase 3, mais à la condition de terminer ces essais. Ceux-ci s'achèveront le 27 octobre 2022 pour Moderna, le 14 février 2023 pour Astrazeneca, le 2 mai 2023 pour Pfizer. Le droit français est concordant, puisqu'il affirme qu'**aucune recherche interventionnelle « ne peut être pratiquée sur une personne sans son consentement libre et éclairé »** (art. 1122-1-1 du Code de la santé publique)»

Donc le pass sanitaire faisant obligation de vaccination aux salariés est clairement illégal, pour des vaccins en phase expérimentale. Le conseil constitutionnel l'a pourtant validé !

Une prise en charge des effets indésirables par l'État

Un contrat tenu secret a été conclu entre les laboratoires privés et l'État portant sur des engagements d'achat et le partage des

responsabilités. Les premiers ont obtenu le financement des effets secondaires indésirables par la collectivité publique, donc nos impôts..

Des effets indésirables réels et bien masqués

(source : Article de Laurent Mucchielli, "[La vaccination Covid à l'épreuve des faits. 2ème partie : une mortalité inédite.](#)", **Sur six mois** Dans son article, Laurent Mucchielli, à partir d'une analyse par type de vaccin, dresse la liste des effets indésirables, en particulier les plus graves : de l'hospitalisation au décès. **En France** (données de l'agence Nationale du médicament)

« Enfin, si l'on additionne les conséquences les plus graves, mentionnées précédemment pour chacun des 4 vaccins, l'on parvient au tableau ci-dessous qui livre le constat de plus de 15 000 événements indésirables graves, parmi lesquels près de 1 800 hospitalisations, plus de 2 800 mises en jeu du pronostic vital et **près de 1 000 morts**. Le tout en seulement 6 mois. »

Des professionnels de santé, essentiellement des médecins, tirent la sonnette d'alarme [sur leur site](#) (Association Internationale pour une Médecine Scientifique indépendante et Bienveillante (AIMSIB)) avec un article intitulé « La comparaison entre mortalité par Covid et létalité due aux vaccins est juste catastrophique », dont cet extrait :

« Si vous ne deviez retenir que 3 points de cet article : • Pour les personnes de **moins de 45 ans**, la **létalité** supposée liée au **vaccin** est **plus importante** que la **mortalité liée à la Covid-19**. • Selon les statistiques actuelles, la **vaccination des 12-14 ans** pourrait entraîner **85 décès** et jusqu'à 235 invalidités graves, pour un bénéfice totalement inexistant. • **A ce jour, aucun enfant en bonne santé n'est décédé de la Covid-19.** »

En Europe, (données partielles de l'Agence européenne du médicament)

« A la fin du mois de juin, la pharmacovigilance européenne avait déjà enregistré environ **9 000 décès liés à la vaccination uniquement pour le vaccin de Pfizer**, notamment du fait de complications cardiaques, pulmonaires ou cérébro-vasculaires, inclues des morts par Covid."

Aux USA (données du VAERS - Vaccine Adverse Event Reporting System)

« Par ailleurs, ces fichiers permettent donc de comparer cette mortalité des vaccins anti-covid à la mortalité vaccinale globale dans ce pays depuis 30 ans (concernant des centaines de vaccins). Ce fichier donne un total de 16 605 décès pour l'ensemble des vaccins sur toute la période. **A elle seule et en seulement 6 mois, la vaccination anti-covid représente donc 36% de la totalité de la mortalité vaccinale dans ce pays depuis 30 ans.** Une autre façon d'exprimer ces résultats est donc de dire que, **aux Etats-Unis, en 6 mois, la vaccination anti-covid a tué 5 fois plus de personnes que la vaccination anti-grippe en 30 ans.** Ceci confirme d'une autre façon encore que nous sommes bien en présence de vaccins d'un nouveau genre, dont la dangerosité est inédite. «

Si, pour l'ensemble de la population, le nombre de décès en pourcentage du nombre de vaccinés reste faible, il est cependant bien supérieur aux vaccins classiques. Mais par tranche d'âge, le constat est beaucoup plus alarmant : Rappelons qu'en France en dessous de l'âge de 45 ans, la balance bénéfique/risque est très défavorable à la vaccination génétique anti-covid **Sur le moyen et long terme**, c'est l'inconnu, outre les constats précédents, nul ne peut prédire les conséquences d'un vaccin génétique sur le corps humain. La seule certitude est le montant des bénéfices réalisés par les laboratoires privés, au détriment de la Sécurité Sociale et de la collectivité, bénéfices qui risquent bien d'alimenter les dividendes plutôt que la recherche médicale.

D'autres solutions alternatives à la vaccination massive

Des mesures immédiates pour une solution durable à plus long terme

Éradiquer les causes profondes de la pandémie avec des mesures drastiques et immédiates pour stopper la déforestation et le réchauffement climatique, à l'origine de l'apparition de ces nouveaux virus. **Réduire les comorbidités**, à l'origine de 94% des décès provoqués par le Covid (selon un rapport de Santé Publique France du 27 mai 2021). L'obésité, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, sont des pathologies en expansion, dont certaines liées au lobbying de l'agroalimentaire et des pesticides.. Selon une étude de l'ANSES, publiée le 2 juillet 2020, 75 types de pesticides, cancérigènes pour certains, interdit pour d'autre, prolifèrent dans l'air ..Aucune mesure sérieuse n'est prise, au contraire, les néonicotinoïdes, pesticides interdits depuis 2018 ont été à nouveau autorisés en aout 2020, sous la pression des betteraviers. Pourtant il y a urgence pour les générations à venir de lutter dès aujourd'hui contre la déforestation, le réchauffement climatique et la pollution de l'air.

Des traitements alternatifs aux vaccins actuels

Il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive ni d'assener des certitudes, le manque de transparence, le caractère technique des arguments ne le permettent pas .

Des recherches à l'institut Pasteur de Lille

Le projet THERAPIDE, labellisée Priorité Nationale de Recherche ([source Site de l'Institut Pasteur](#))

« les équipes de l'Institut Pasteur de Lille ont identifié, au sein de leur chimiothèque, une molécule particulièrement puissante contre le SARS-CoV-2. Les tests in vitro ont montré l'efficacité de cette molécule pour inhiber la réplication du virus. Il s'agit d'un médicament commercialisé en Europe et ayant déjà eu une autorisation de mise sur le marché en France dans une autre indication. Il pourrait donc être repositionné comme traitement de la COVID-19. Le 10 juin (2021), l'ANSM a émis un avis favorable après celui du CPP. L'essai clinique va pouvoir démarrer, toute la logistique est prête. Le déploiement se fera localité par localité. ... Les chercheurs en sont au stade des essais cliniques »

Deux précisions Selon un reportage d'Arte, la recherche a été ralentie par la lenteur de l'Administration à délivrer les autorisations nécessaires à la poursuite de la recherche, et par les difficultés de financement, l'État n'accordant pas les ressources nécessaires à la recherche publique. Un appel à la générosité privée a été lancé, Antoine Arnaud, fils de Bernard, a apporté, 5 millions € (reportage Arte), déductible à 90% de ses impôts ! Contrairement aux vaccins des laboratoires privés, la procédure d'expérimentation est suivie scrupuleusement. L'urgence n'est pas la même selon la nature des enjeux sont publics ou privés (bénéfices et dividendes). **Évaluation de l'efficacité du vaccin BCG contre la COVID-19**

« Le vaccin a été conçu et mis au point à l'Institut Pasteur de Lille, il y a environ 100 ans. **Ce vaccin vivant a montré des résultats intéressants contre d'autres infections respiratoires et pourrait être un atout contre la Covid-19.** Ce vaccin pourrait donc vivre une seconde jeunesse. « Le BCG pourrait avoir un effet bénéfique chez les personnes atteintes de la COVID-19. Le vaccin pourrait atténuer les symptômes de l'infection par le SARS-CoV-2 et prévenir certaines formes graves. « *Obligatoire en France jusque 2007, le vaccin BCG constituerait alors une sorte de rappel dans notre pays* » précise le Dr Camille Loch. Des essais cliniques, auxquels l'Institut Pasteur de Lille contribue, sont ainsi en cours ou sur le point d'être initiés en Europe, en Amérique Latine, aux Etats Unis d'Amérique, en Australie et en Afrique du Sud, afin de déterminer l'efficacité du vaccin sur la COVID-19. « *Le BCG, vaccin universel contre la tuberculose, a sauvé des millions de vies sur la planète. C'est un vaccin qui a beaucoup apporté à l'humanité. Ce serait magnifique qu'il puisse contribuer à atténuer les conséquences de l'infection par le SARS-CoV2, aux côtés d'autres traitements* » souligne le Pr Xavier Nassif, Directeur Général de l'Institut Pasteur de Lille. «

Des médicaments anciens

L'**hydroxychloroquine**, médicament prescrit pendant 70 ans auprès de centaines de millions de personnes, a été brutalement retiré du marché, pour cause de dangerosité. Pour qui ? Ce traitement du Covid très controversé, présentait pourtant des résultats positifs, et pas seulement à l'IHU de Marseille, mais aussi dans la médecine de ville. **La vitamine D** a fait l'objet d'expérimentation, notamment aux USA par le Dr Sweta Chekuri, de l'Albert Einstein College of Medicine à New York. L'étude a conclu aux effets positifs de la vitamine D, ce n'est certes pas un médicament miracle, mais la vitamine D peut empêcher les formes sévères du Covid-19, **L'ivermectine** est un médicament utilisé depuis longtemps dans les traitements antiparasitaires, et qui pourrait être efficace contre le COVID [selon une étude menée par des chercheurs australiens](#) et des expérimentations réalisées en Argentine :

« 800 soignants ont pris en prévention de l'ivermectine en gélule plus un spray nasal à base d'algues rouges antivirales appelées "iota-carrageenan". 400 soignants n'ont pas pris part à l'étude. Ils n'ont pas pris de traitement préventif. Dans le groupe des 800, il n'y a pas eu une seule infection ni de test PCR positif. Dans le groupe des 400, il y a eu près de 60% d'infection, soit 230 tests PCR positif »

Et pourtant l'OMS déconseille de l'utiliser en dehors des essais cliniques Notons simplement que parmi les alternatives citées, aucune ne contribue aux bénéfices des laboratoires privés. Et pour terminer [cette vidéo d'un médecin réanimateur, à regarder absolument !](#)

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/pass-sanitaire-et-vaccination-massive-un-faux-debat/>